

OÙ VA MON
ARGENT ?
C'EST MOI QUI
CHOISIS !

Rapport semestriel #3



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Aquitaine Poitou-Charentes
Vous être utile.



Chères épargnantes, chers épargnants

Il y a maintenant 18 mois, nous avons lancé le Livret Transition Territoire et vous avez rejoint la communauté d'épargnants engagés pour un avenir durable.

Grâce à votre épargne, de nouveaux projets en faveur de la transition environnementale de notre territoire ont vu le jour, apportant chaque jour un peu plus de sens à vos économies.

Nous sommes ravis de vous présenter notre troisième rapport semestriel qui retrace les réalisations et les avancées des projets financés récemment.

Ce rapport met en lumière certaines des initiatives soutenues ainsi que des acteurs locaux qui œuvrent pour un changement positif.

Grâce à vous, nous avons pu accompagner de nombreux porteurs de projets financés par votre épargne.

Découvrez les histoires inspirantes de ceux qui portent ces projets et les prochaines étapes de notre aventure commune vers une transition réussie.

**Ensemble, continuons à faire
de l'épargne un levier
pour un avenir plus durable !**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Près de 350 millions
collectivement épargnés !



Le petit plus : 58,9 % des livrets ayant été ouverts par nos clients sociétaires, ce sont 15 520 arbres qui vont être plantés grâce à notre partenariat avec Reforest'Action
1 livret souscrit par 1 client sociétaire = 1 arbre planté sur notre territoire.

Et déjà près de 260 millions investis...

Des financements 100 % consacrés à des projets
de transition environnementale avec :



69 millions

de crédits consacrés à 65 % à la
rénovation énergétique et à 35 % au
financement de véhicules propres



22,5 millions

dédiés à soutenir
l'investissement vert
des entreprises



168 millions*

de financement EnR
(Énergies renouvelables)

Un grand merci pour votre engagement !

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Charente-Maritime (17)



Interview – Vincent HEYRAUD, directeur général délégué - SEM ENERGIES

«Énergies Renouvelables : Des toits publics pour un avenir plus durable !»

Depuis 2018, le SDEER (Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime) est, aux côtés de quatre établissements bancaires, de la CDC de Haute-Saintonge, de la CDA Royan-Atlantique, de la CDC de l'Estuaire (15 communes du nord de la Gironde autour de Braud-et-Saint-Louis) et de la CDC des 4B-Sud-Charente (41 communes du sud de la Charente autour de Barbezieux-Saint-Hilaire), actionnaire fondateur d'une société d'économie mixte (SEM) dédiée à la production d'énergie, dénommée SEM Energies Midi Atlantique (SEM EMA).

Son but est de donner les moyens aux collectivités de concourir au développement de production d'énergies renouvelables.

“ **Donner les moyens aux collectivités de concourir au développement de production d'énergies renouvelables** ”

À cheval sur trois départements, la SEM EMA est susceptible de développer des projets sur l'ensemble de la Charente-Maritime et sur le territoire de ses collectivités actionnaires de Charente et de Gironde. Jusqu'à lors la SEM EMA s'est concentrée essentiellement sur la mise en place d'installations photovoltaïques sur divers bâtiments publics. On dénombre 31 installations (de 9 à 300 kWc) en toitures ou en ombrières de parking public.

Aujourd'hui, la SEM EMA affiche une volonté de se diversifier.

Nous rencontrons Vincent HEYRAUD, agent du SDEER, Directeur Général Délégué de la SEM EMA.

6 projets d'installation photovoltaïque pour produire l'équivalent de la consommation de 150 foyers français !

La dernière opération prévoyait le financement de 6 ombrières photovoltaïques de 100 kWc. Elles sont désormais en service !

Soit une production annuelle totale de 660 MWh correspondant à 33 tonnes de CO2 évité mais aussi à la consommation annuelle de 150 foyers français, rien que ça !

On souligne également que ces projets peuvent faire l'objet d'opération d'autoconsommation collective grâce à laquelle la collectivité peut consommer l'énergie produite par l'installation elle-même.



Une relation de confiance solide et un soutien dans le temps,

La Caisse d'Épargne est actionnaire de la SEM MA et a accompagné le SDEER à redéfinir la trajectoire de la SEM MA au travers d'une relation de confiance et a su apporter son soutien dans le temps.

Désormais, de nouveaux projets sur le territoire sont à l'étude et il est naturel que la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes soit partie prenante des projets à venir.



Interview – Anthony SERE, fondateur & associé, en charge des financements
TERRA SOLAIRE et administrateur de la SLE Poitiers

Une Révolution Énergétique au Service de l'Agriculture !

Présentation de l'entreprise

Fondée par trois associés partageant la même vision de l'importance des énergies renouvelables et souhaitant prendre part de manière active à la transition énergétique, TERRA SOLAIRE est une entreprise spécialisée dans le développement, le financement, l'installation et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques.

Acteur majeur de la transition énergétique, l'entreprise s'engage à promouvoir des solutions d'énergie renouvelable accessibles et efficaces, notamment en intégrant des installations photovoltaïques sur des bâtiments agricoles. Terra Solaire propose des solutions de construction clé en main adaptées au besoin.



Le projet

Récemment, TERRA SOLAIRE a lancé un projet ambitieux qui consiste en la mise en place de 35 centrales photovoltaïques sur des hangars agricoles à travers le territoire, dans les départements de la Vienne, de la Gironde, de la Charente et de la Charente-Maritime pour un montant de 20 M€ (financement structuré comprenant une enveloppe BEI). Ce projet permet aux agriculteurs de bénéficier d'une exploitation qui ne leur coûte rien, puisque la construction et l'installation sont entièrement prises en charge par TERRA SOLAIRE. Ces installations clés en main offrent aux exploitants la possibilité de produire leur propre énergie, réduisant ainsi leurs coûts d'électricité et leur dépendance aux énergies fossiles.

Quel est l'impact local du projet ?

L'impact local de ce projet est double : en plus de soutenir les agriculteurs dans leur endettement, TERRA SOLAIRE contribue à la création d'emplois dans les régions concernées, tant pendant la phase de construction que pour l'exploitation des centrales. Ce soutien à l'agriculture s'inscrit dans une démarche plus large de transition énergétique, répondant aux défis liés au changement climatique.

“Ce soutien à l'agriculture s'inscrit dans une démarche plus large de transition énergétique”

Les agriculteurs qui adoptent ces solutions photovoltaïques diversifient leurs revenus tout en participant activement à la lutte contre le réchauffement climatique. De plus la production d'énergie du dispositif global du projet correspond à la consommation moyenne par an de plus de 3000 foyers français !

Un partenariat fructueux avec la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes a su accompagner TERRA SOLAIRE de bout en bout du projet qui souhaite poursuivre ce beau partenariat au travers de nouveaux besoins en financements pour une trentaine de projets d'ores et déjà à l'étude.



Interview – Marion BESSE, directrice générale – IKOS

« Au cœur de l'économie circulaire avec IKOS : village du réemploi solidaire »

Présentation d'Ikos

Ikos est un collectif (plusieurs structures de l'économie sociale et solidaire réunies) qui s'engage activement à transformer les pratiques de consommation en développant des filières locales et solidaires de réemploi, tout en favorisant l'inclusion sociale et en proposant des alternatives de consommation accessibles et responsables.

“Repenser nos modes de vie et de consommation à une échelle plus large”

À travers des actions concrètes, ils contribuent à un modèle de société plus juste, durable et éthique. Pour envisager un futur plus durable et responsable, il est essentiel de repenser nos modes de vie et de consommation à une échelle plus large !



Le projet

Le réemploi solidaire, qui consiste à prolonger la durée de vie des objets grâce à la réparation et à la réutilisation, peut jouer un rôle clé dans cette transition. Cependant, pour que cette démarche prenne une ampleur significative et soit perçue comme une véritable alternative, il est nécessaire de lui donner une visibilité et un espace adapté, à la hauteur de son potentiel.

C'est dans cette optique que le projet du Village du réemploi solidaire Ikos a vu le jour. Situé dans le nord de Bordeaux, à proximité de la Jallère, ce village consacré à l'économie circulaire et solidaire

proposera sur environ 12 000m² des infrastructures dédiées aux activités de réemploi, une galerie marchande d'environ 3 000 m² et une grande partie de l'espace dédié au pan logistique : Collecte, Centre de Tri, Valorisation, Sensibilisation, Pédagogie.

Quel impact local ?

Promouvoir le réemploi

Le projet de village de réemploi solidaire, c'est la création de 100 nouveaux emplois (déjà 220 salariés), le village passera à 8000 tonnes d'objets traités, contre 4000 traités jusqu'à lors.

Pour les structures de l'économie sociale et solidaire, le plus compliqué est l'accès au foncier durable. En effet, le foncier reste très cher et les projets de cette envergure nécessitent beaucoup d'espaces qui doivent être : rénovés et à proximité des villes pour rencontrer leur public & proposer une expérience enrichissante et de qualité.

Le modèle s'appuiera également sur des ouvertures au public, animations et ateliers pédagogiques et toute une programmation événementielle.

Ikos-Caisse d'Epargne, un engagement commun pour le développement du territoire

Le financement se compose d'une part de fonds propres et quasi-fonds propres et d'un prêt de 2.8M€. Les projets durables nécessitent des financements « patients » et donc un accompagnement sur le long terme. La solution de prêt à impact de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes a été une évidence, étant partenaire de longue date et en accompagnement du développement du territoire.



MERCI !

d'avoir rejoint la communauté des épargnants engagés !

Votre soutien est essentiel pour avancer ensemble vers la transition
environnementale de nos territoires et pour encourager
encore davantage de projets à fort impact.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Aquitaine Poitou-Charentes
Vous être utile.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex - RCS Bordeaux n°353 821 028 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGC 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

